



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1013-2014 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées qu'à sa séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 1013-2014 sur les ententes relatives à des travaux municipaux lequel remplacera le règlement numéro 846-2001 et ses amendements portant sur le même objet et venant notamment encadrer les protocoles d'entente à conclure lors de projets de développements qui nécessitent des travaux sur les infrastructures municipales.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 4 août 2014, à 19 h 15**, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement numéro 1013-2014, de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra toute personne qui désire s'exprimer sur le sujet.

Ledit projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 16^e jour de juillet 2014.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA